



Les Carnets de Bords « Petits Carnivores » Yonne (89).

Bilan 2007 et analyse entre 2001 et 2007



Mars 2008

Virginie CROQUET

Rédacteur : Virginie CROQUET (Délégation régionale Bourgogne et Franche-Comté, Cellule Technique)

Relecture : Sandrine RUETTE & Jean-Michel VANDEL (CNERA Prédateurs et Animaux Déprédateurs), Alain MONNIER et Caroline LE GOFF (DR Bourgogne & Franche-Comté)

Date : Version du 24/04/2008 11:04

Référence bibliographique : **CROQUET V., 2008. Les carnets de bords « Petits Carnivores ». Bilan 2007 et analyse entre 2001 et 2007 dans l'Yonne (89). ONCFS, DR Bourgogne et Franche-Comté. 1 p.**

Crédits photographiques : belette (Luc Barbier), autres : Droit réservé

I. INTRODUCTION

Suite à l'enquête rétrospective réalisée en 1998/99 concernant la répartition de la fouine, de la martre, du putois, de la belette et de l'hermine (voir *Faune Sauvage* n° 263), une étude a été lancée en 2001 dont l'objectif était de relever en continu toutes les observations de petits carnivores faites par les agents des services départementaux et des brigades mobiles d'intervention de l'O.N.C.F.S. au cours de leurs déplacements en voiture.

L'objectif de cette étude est de récolter toutes les observations de petits carnivores, à l'exception du renard, faites à bord des véhicules utilisés par les agents des services départementaux et des brigades mobiles d'intervention de l'O.N.C.F.S. Les données ont été relevées dans des carnets de bord individualisés pour chaque véhicule.

Ces données doivent permettre de bâtir des cartes de répartition des différentes espèces de petits carnivores.

Taux de réponse :

Comme pour les années précédentes, tous les carnets de bords « Petits Carnivores » de la délégation régionale Bourgogne et Franche-Comté ont été transmis dans les temps par les services et toutes les rubriques étaient bien renseignées par les agents. Nous tenons donc à remercier plus particulièrement ces derniers pour leur professionnalisme.

II. REPARTITION DES OBSERVATIONS PAR ESPECE

Au total, **889 observations** ont été effectuées par les agents de l'ONCFS entre **2001** et **2007**.

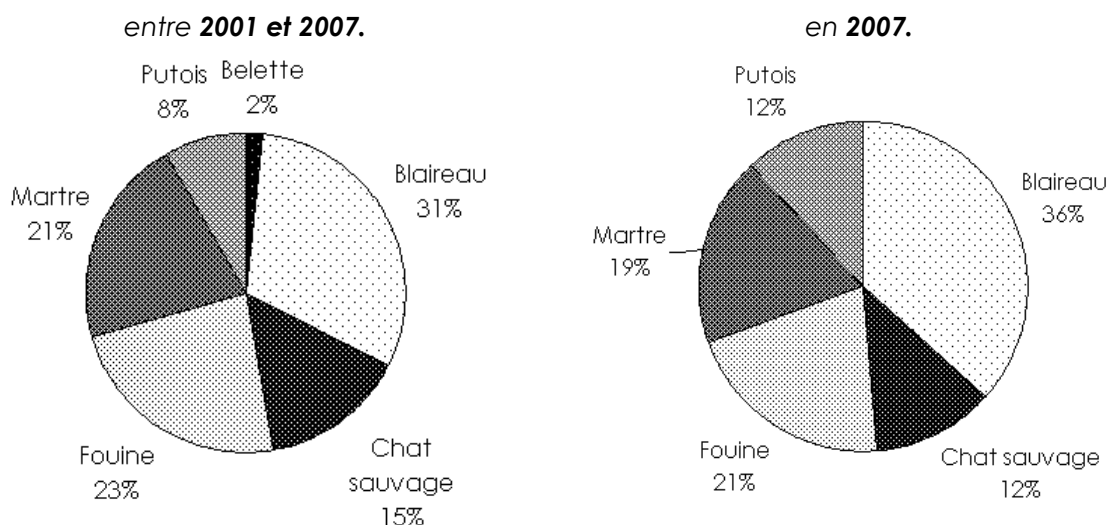
Tableau 1 : Répartition par espèce et par année des observations relevées par les agents de l'ONCFS sur les carnets de bords

ESPECE	2001		Total 2001	2002		Total 2002	2003		Total 2003	2004		Total 2004
	M	V		M	V		M	V		M	V	
Belette		4	4		3	3				1	4	5
Blaireau	29	13	42	21	10	31	21	6	27	28	14	42
Chat sauvage	3	24	27	1	8	9	6	8	14	5	9	14
Fouine	15	12	27	17	4	21	22	6	28	28	10	38
Martre	15	7	22	16	2	18	33	7	40	25	6	31
Putois	6	1	7	5	2	7	7	1	8	7	1	8
Total	68	61	129	60	29	89	89	28	117	94	44	138

ESPECE	2005		Total 2005	2006		Total 2006	2007		Total 2007	TOTAL
	M	V		M	V		M	V		
Belette		1	1		2	2				15
Blaireau	30	8	38	28	16	44	36	13	49	273
Chat sauvage	7	16	23	6	23	29	3	13	16	132
Fouine	24	9	33	22	10	32	23	5	28	207
Martre	28	2	30	20	3	23	20	5	25	189
Putois	11	5	16	11		11	10	6	16	73
Total	100	41	141	87	54	141	92	42	134	889

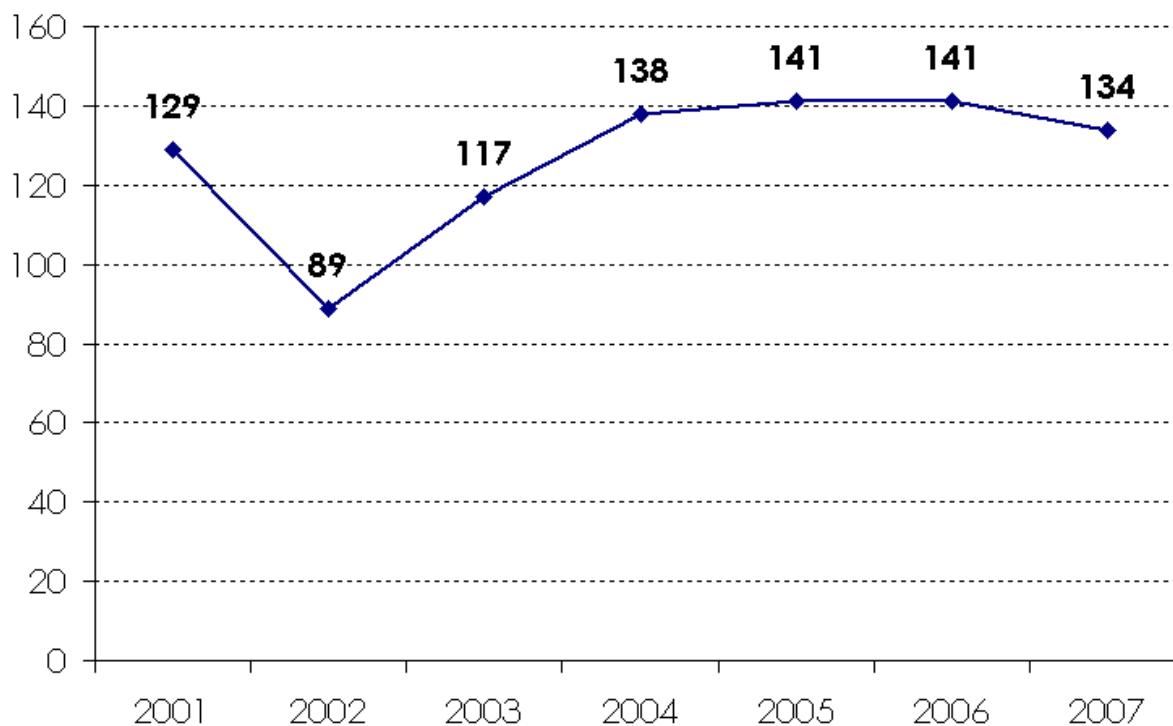
Le blaireau, la fouine, la martre et le chat sauvage sont observés en quantité quasi similaire. Le blaireau représente plus du tiers des observations. Les observations de putois et de belette sont marginales comparées aux autres espèces. L'hermine n'est pas notée dans ce département, tout comme dans la Nièvre, alors qu'elle est présente en Côte d'Or et en Saône-et-Loire. En 2007, la belette n'a pas été observée.

Graphique 1 : Proportion des espèces observées.



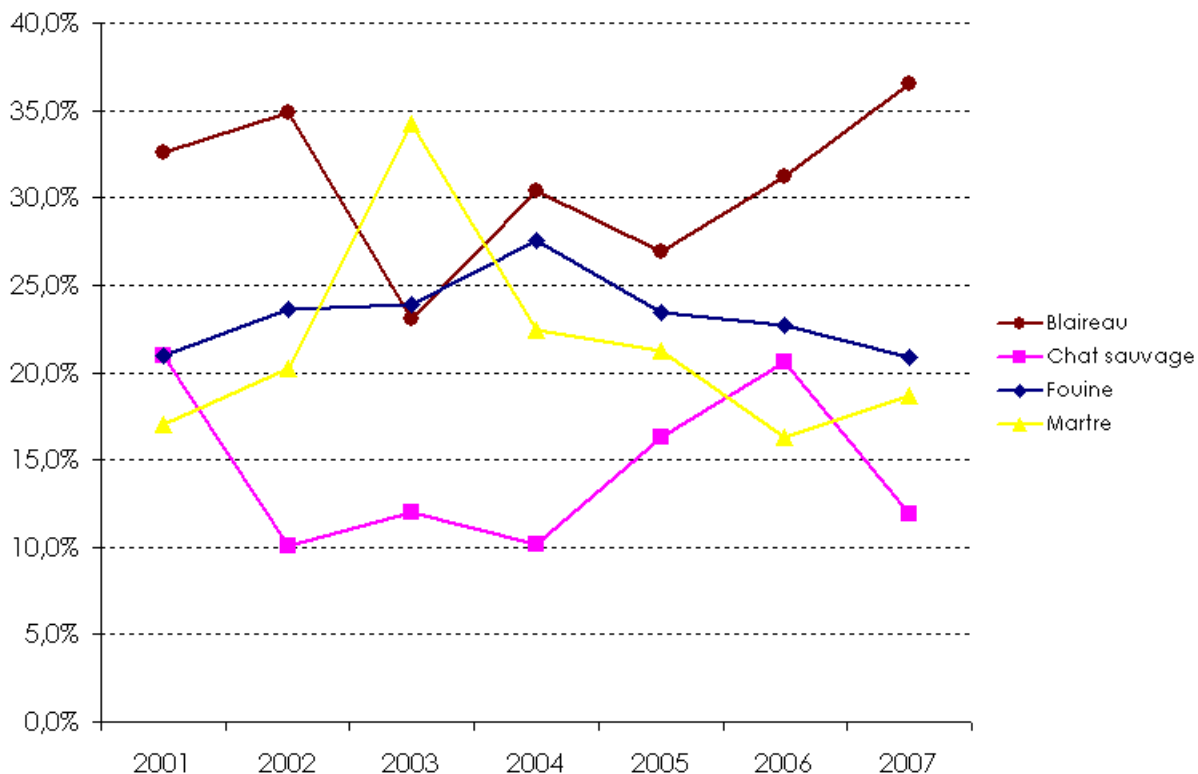
Le nombre d'observations toutes espèces confondues est stable depuis quatre ans.

Graphique 2 : Evolution du nombre d'observations totales entre 2001 et 2007.



La proportion du nombre d'observations par espèce par rapport au nombre total d'observations annuelles nous permet de constater les espèces plus ou moins observées chaque année.

Graphique 3 : Evolution de la proportion des observations pour les espèces les plus observées.



Graphique 4 : Evolution de la proportion des observations par année pour les espèces les moins observées.

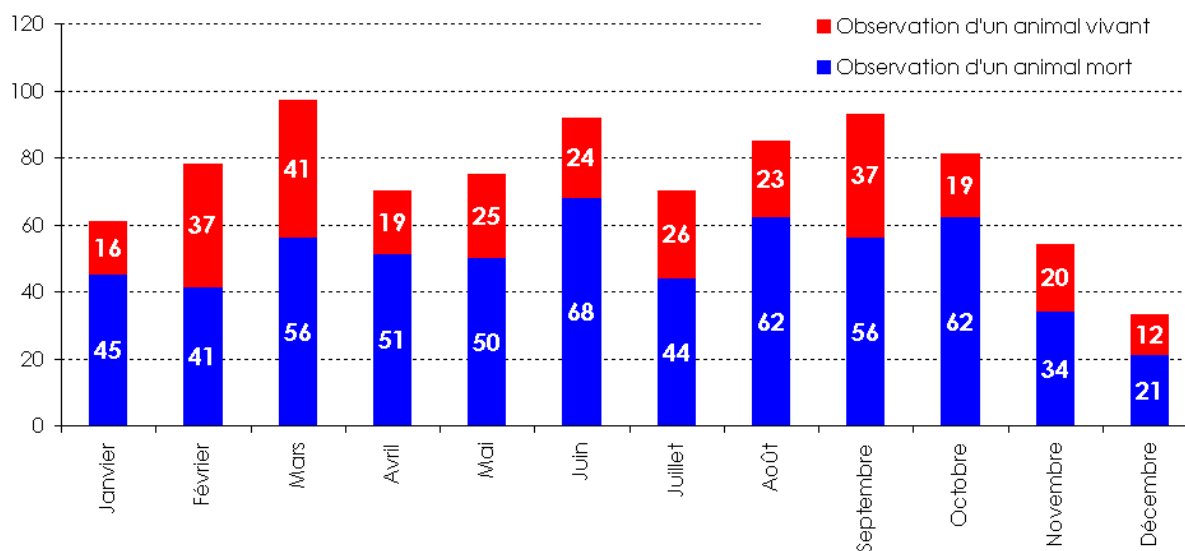


La proportion d'observations quelque soit l'espèce considérée est relativement stable ces dernières années. En 2007, seulement 5 espèces sur les 7 régulièrement notées en Bourgogne ont été notées : il s'agit, dans l'ordre décroissant, du blaireau, de la fouine, de la martre, du chat sauvage et du putois.

III. REPARTITION TEMPORELLE DES OBSERVATIONS

Le nombre d'observations toutes espèces confondues varie tout au long de l'année. On peut observer 3 pics d'observations : en février-mars où elles sont les plus nombreuses, en juin et en septembre. Le nombre d'observations diminue entre les mois d'août et de décembre puis augmente jusqu'en mars. Ce phénomène est constaté chaque année.

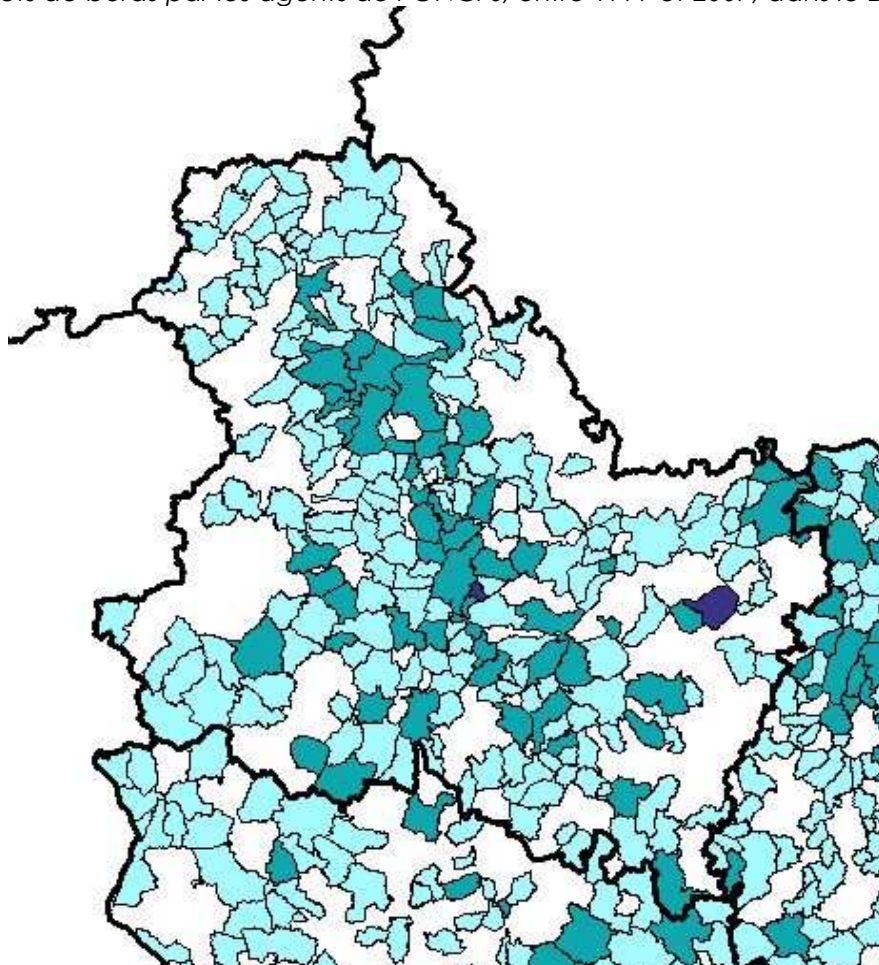
Graphique 5 : Répartition mensuelle des observations relevées par les agents de l'ONCFS entre 2001 et 2007 sur les carnets de bords



IV. REPARTITION SPATIALE DES OBSERVATIONS

Entre 2001 et 2007, la moitié des communes ont au moins une observation sur leur territoire c'est-à-dire qu'elles ont été traversées au moins une fois par les agents du service départemental. La pression d'observation semble donc satisfaisante. Notez que les communes à la périphérie du département ne comptent pas d'observation.

Carte 1 : Répartition des observations, toutes espèces confondues, collectées dans les carnets de bords par les agents de l'ONCFS, entre 1999 et 2007, dans le Doubs.



Il convient d'apporter une attention particulière à l'interprétation des cartes de répartition des observations des espèces obtenues grâce à la méthode des carnets de bords « Petits Carnivores ».

En effet, si l'observation dans une commune d'un individu d'une espèce de petit carnivore confirme sa présence sur le territoire, qu'en est-il pour l'absence d'observation ? Dans le cas d'une commune sans observation entre 2001 et 2007, il peut s'agir :

- soit de l'absence d'information car la commune n'a pas été traversée ou très peu et donc aucune observation de petit carnivore n'a été signalée. L'examen de la carte de répartition des observations toutes espèces confondues permet de constater si au moins une observation a été notée entre 2001 et 2007 sur la commune ;
- soit de l'absence d'information pour cette espèce sans pour autant confirmer son absence. Par exemple, une commune sans observation pour l'espèce peut être cernée par des communes où cette espèce a été observée. Dans ce cas, l'espèce est probablement présente sur la commune mais n'a pas été observée ;
- soit l'absence de l'espèce sur le secteur, ce qui est difficilement interprétable sur les cartes de répartition des observations à moins de vérifier si les agents du SD ont emprunté les routes de ce secteur très régulièrement depuis 2001.

Si la carte de répartition des observations de blaireau, de fouine ou de chat sauvage ne posent pas de problème particulier, il en est autrement pour les espèces comme la belette ou le putois. Potentiellement présentes sur tout le territoire de la Bourgogne, ces dernières sont très discrètes et difficilement observables. Il est donc intéressant d'examiner parallèlement aux cartes départementales, les cartes nationales de répartition des espèces de Petits Carnivores.

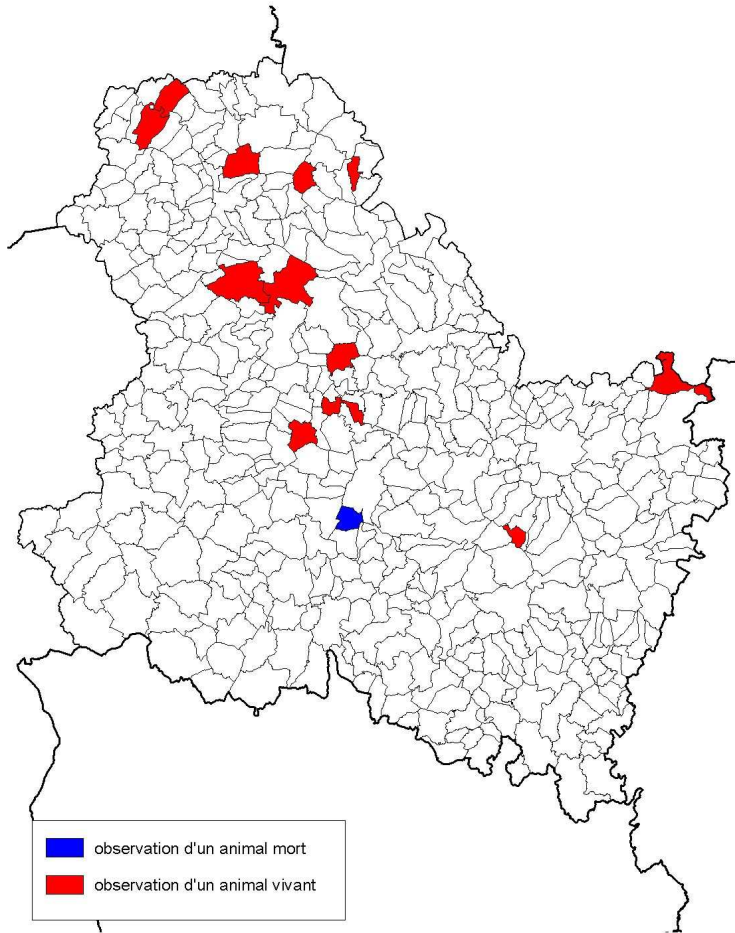
L'évolution annuelle du nombre d'observations par espèce est donnée à titre d'information. Ces graphiques ne sont pas interprétables en terme d'évolution des populations.

Espèce : Belette

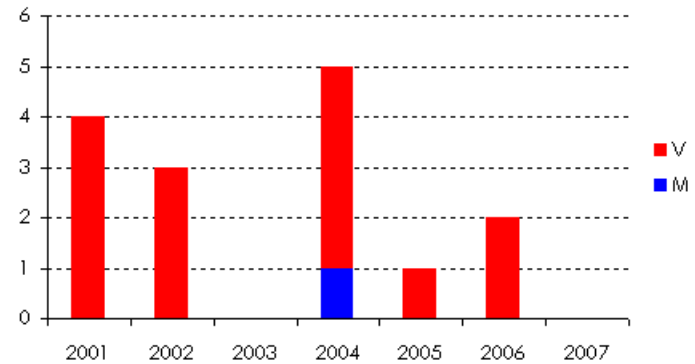
Département : Yonne

89

Carte de répartition des observations de belette collectées par les agents de l'ONCFS dans les carnets de bord petits carnivores entre 2001 et 2007.



Evolution des observations de belette entre 2001 et 2007.

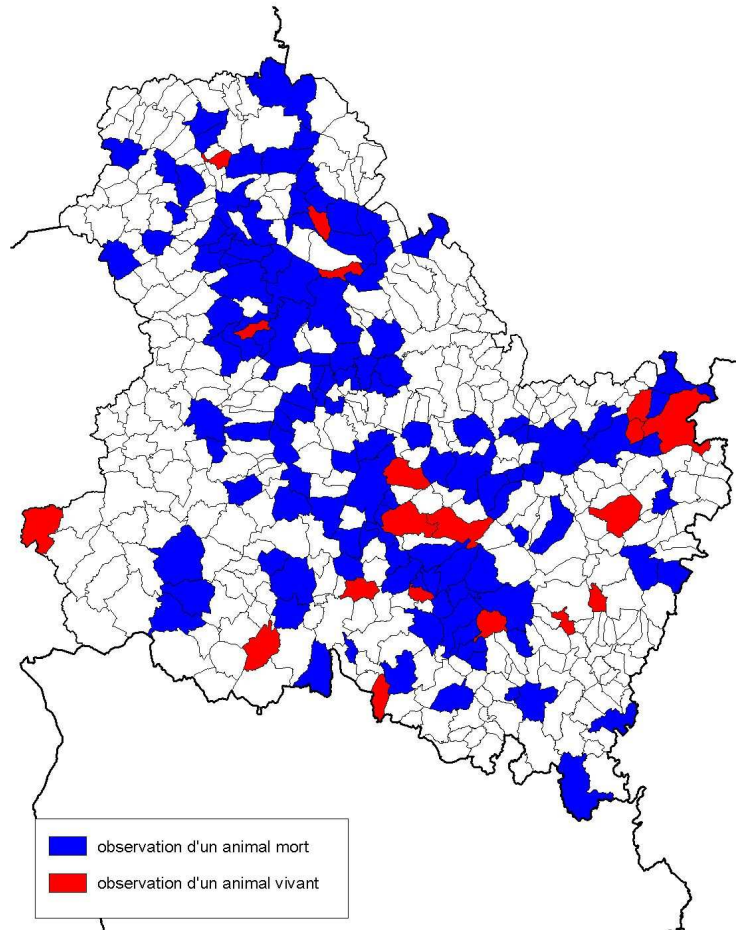


Commentaires :

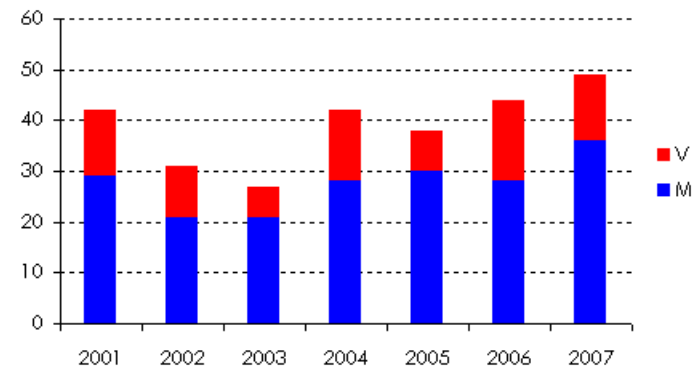
La belette n'a pas été notée en 2007. Cependant, la répartition des observations, bien qu'isolées les unes des autres, permet de confirmer sa présence sur tout le territoire.

Espèce : Blaireau**Département : Yonne****89**

Carte de répartition des observations de blaireau collectées par les agents de l'ONCFS dans les carnets de bord petits carnivores entre 2001 et 2007.



Evolution des observations de blaireau entre 2001 et 2007.



Commentaires :

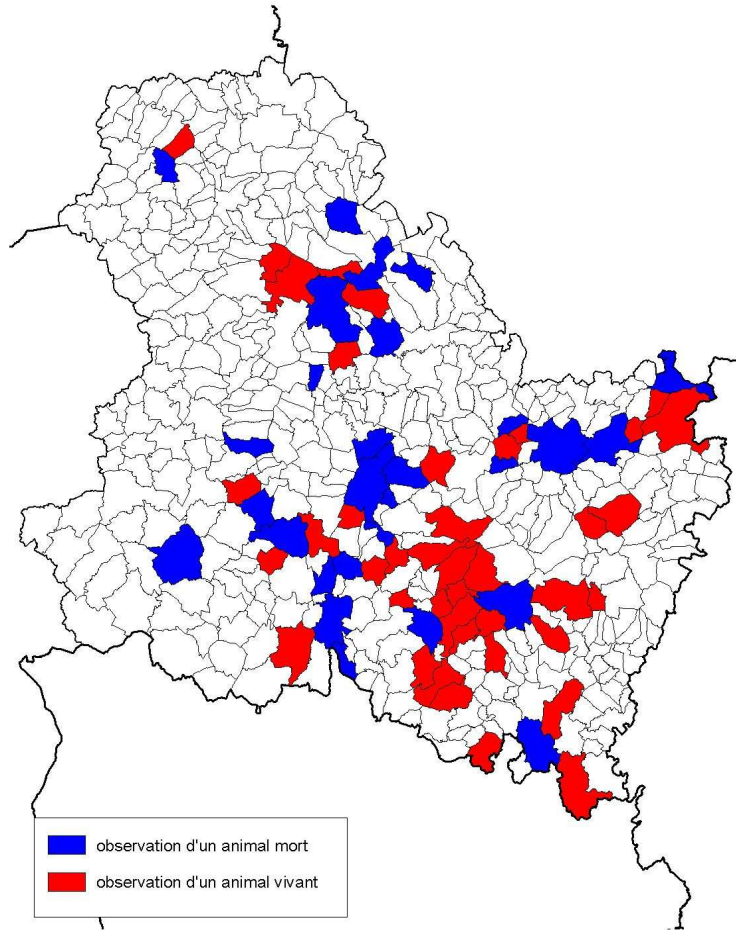
Le blaireau est l'espèce la plus régulièrement notée dans l'Yonne. La carte de répartition montre qu'il est présent dans tout le département.

Espèce : Chat sauvage

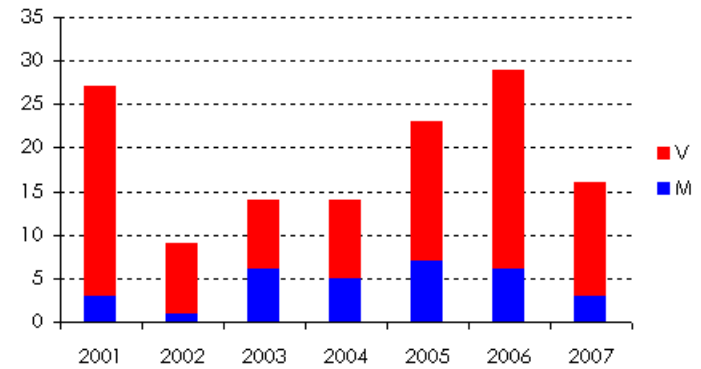
Département : Yonne

89

Carte de répartition des observations de chat sauvage collectées par les agents de l'ONCFS dans les carnets de bord petits carnivores entre 2001 et 2007.



Evolution des observations de chat sauvage entre 2001 et 2007.



Commentaires :

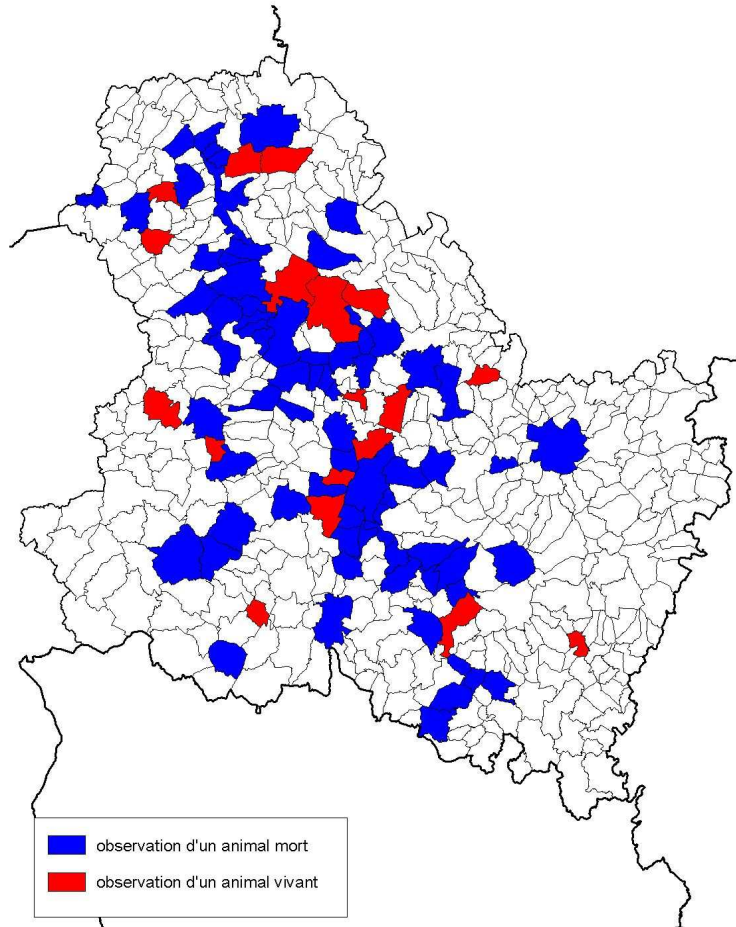
Le chat sauvage est régulièrement noté. Le sud-est du département semble plus propice à son observation même s'il est présent dans tout le département.

Espèce : Fouine

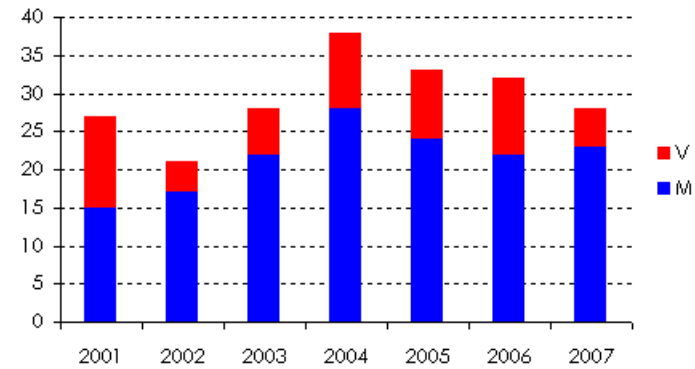
Département : Yonne

89

Carte de répartition des observations de fouine collectées par les agents de l'ONCFS dans les carnets de bord petits carnivores entre 2001 et 2007.



Evolution des observations de fouine entre 2001 et 2007.



Commentaires :

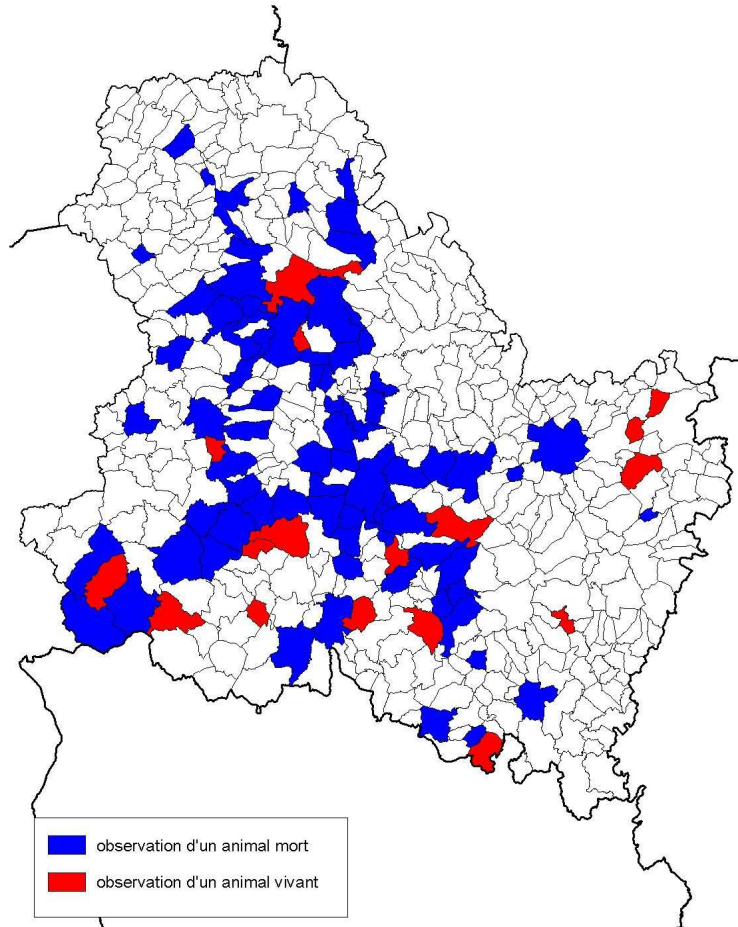
La fouine est régulièrement notée et occupe tout le territoire. La périphérie du département manque cependant d'information.

Espèce : Martre

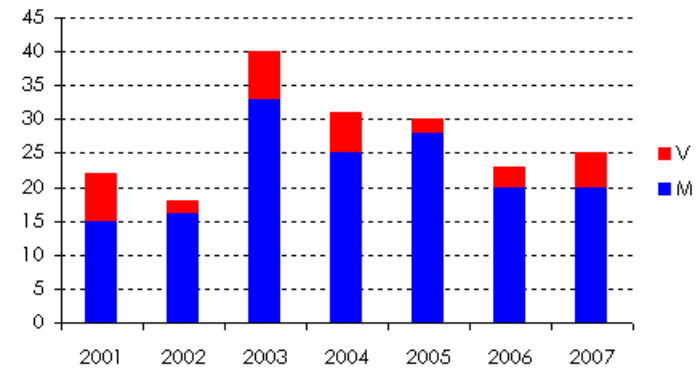
Département : Yonne

89

Carte de répartition des observations de martre collectées par les agents de l'ONCFS dans les carnets de bord petits carnivores entre 2001 et 2007.



Evolution des observations de martre entre 2001 et 2007.



Commentaires :

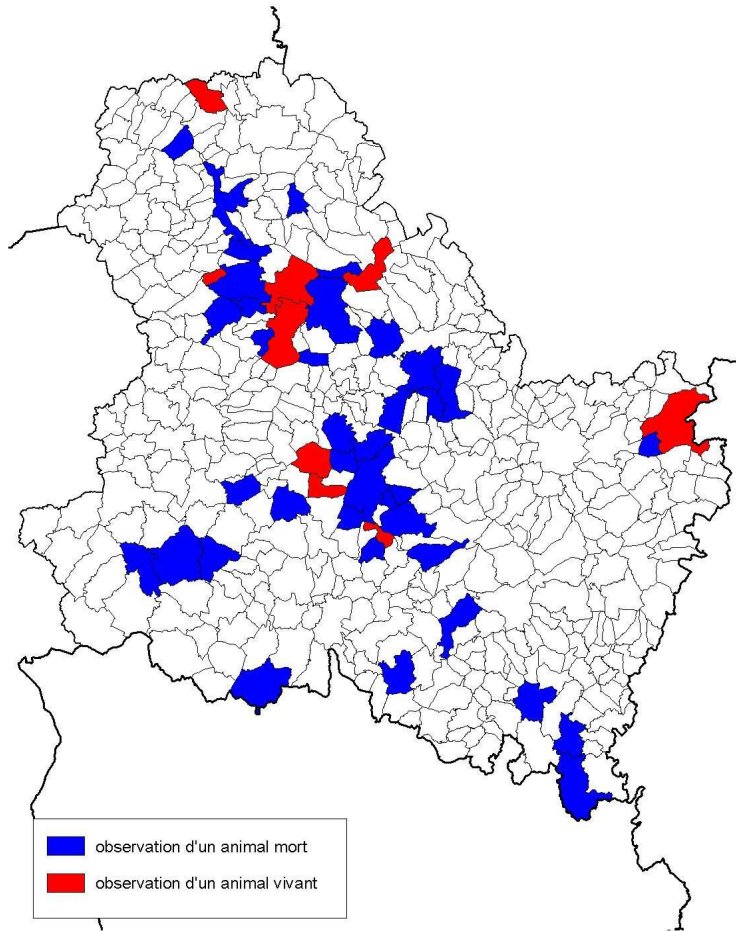
La martre est bien présente dans l'Yonne.

Espèce : Putois

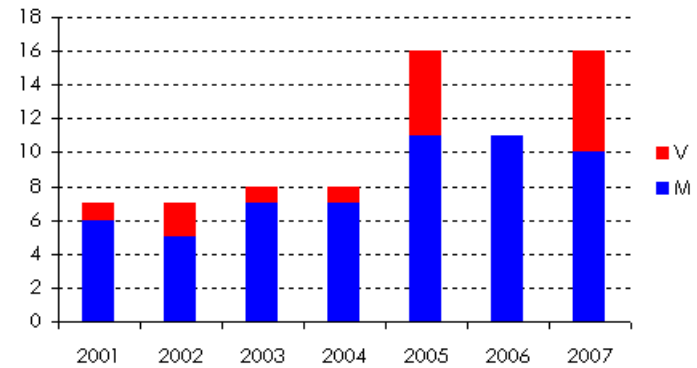
Département : Yonne

89

Carte de répartition des observations de putois collectées par les agents de l'ONCFS dans les carnets de bord petits carnivores entre 2001 et 2007.



Evolution des observations de putois entre 2001 et 2007.



Commentaires :

Le putois est régulièrement noté dans l'Yonne. La répartition des observations montre qu'il est potentiellement présent sur tout le département.

Discussion – Conclusion

Sur les 13 espèces concernées par l'étude sur la répartition des petits carnivores, seulement 7 espèces sont régulièrement notées en Bourgogne et Franche-Comté. Il s'agit, de la plus fréquente à la plus rare : du blaireau, de la fouine, du chat sauvage, de la martre, de l'hermine, du putois et de la belette. La répartition et la fréquence des observations de chaque espèce varient d'un département à l'autre.

Pour affiner encore nos connaissances sur la présence des petits carnivores sur le territoire de la délégation régionale Bourgogne et Franche-Comté, il est important que les agents continuent à s'impliquer comme ils l'ont toujours fait jusque là.

Les cartes obtenues après 7 ans renseignent bien sur la présence d'espèce comme le chat sauvage, la fouine, la martre et le blaireau. En revanche, pour des espèces particulièrement difficiles à observer telles que l'hermine et la belette ou le putois, il sera intéressant de considérer un pas de temps de 10 ans pour dresser des cartes pertinentes de répartition à l'échelle départementale.



Office national de la chasse et de la faune sauvage,
Délégation Bourgogne et Franche-Comté / Cellule Technique
30, rue des Mirabelles – 25 220 AMAGNEY
Tél : 03.81.60.54.61 Fax : 03.81.55.65.29
virginie.croquet@oncfs.gouv.fr